Géographie et langues modernes

Autor(en): **Pfulg, Gérard**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **76 (1947)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1040652

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Géographie et langues modernes

Ce titre ne vise pas à mettre une relation entre la géographie et l'étude des langues ; il dit simplement les deux sujets contenus dans les pages qui suivent et qui furent traités à la conférence annuelle des directeurs des Ecoles normales de la Suisse, à Locarno.

M. le professeur Molinari, professeur à l'Ecole normale du Tessin, parla de l'enseignement de la géographie et tout particulièrement de la construction des reliefs plastiques utilisés dans l'enseignement de cette branche. Voici, en résumé, les points essentiels de son exposé.

L'établissement d'un relief relève de diverses disciplines : la géographie, la méthodologie, le travail manuel ; il prouve en même temps qu'à l'Ecole normale, les matières de culture générale sont liées à la formation technique et professionnelle. Le maître doit être en même temps *homo sapiens* et *homo faber*.

1° la préparation des reliefs est avant tout *une activité pratique* intéressante ; dessiner, calculer, mesurer, modeler, colorier, etc. 2° *Mais elle n'a pas sa fin en elle-même.* Les maîtres doivent enseigner la géographie ; ils doivent donc la connaître. Le programme des classes prévoit des exercices de lecture des cartes topographiques et de cartographie. C'est là que les reliefs manifestent leur utilité.

L'enseignement de la géographie, à l'école populaire, est fondé sur l'observation directe du lieu natal, de la région, du canton, puis de la Suisse. Le maître a à sa disposition divers moyens de formation : le cinéma, les projections fixes, la correspondance entre écoles, l'échange de produits typiques... *Le relief vient compléter cet enseignement.*

Nous distinguons deux sortes de reliefs : *Les reliefs didactiques et les reliefs techniques.*

Les reliefs didactiques. Dans chaque école, il y a une caisse à sable.

Le relief pourra être fait de sable directement, ou bien il sera fait de sable et de farine ; une fois durci, il sera colorié et restera suspendu à la muraille de la classe ; il peut être fait aussi d'argile, « plastikon ».

Ces reliefs didactiques sont orientés directement vers l'enseignement ; ils n'ont pas une exactitude absolue.

Les reliefs techniques sont d'une autre sorte. Ils sont faits de *carton*, d'après la carte Siegfried, agrandie par les soins de l'Office topographique fédéral, ou d'après la carte murale du canton. Ils comprennent les courbes directrices, ou bien toutes les courbes indiquées sur la carte.

La façon la plus simple et la plus rapide pour fabriquer un relief est de découper les lignes directrices dans un morceau de carton, de les fixer ensuite sur un fond solide, puis d'égaliser les côtés avec une sorte de mastic (plastilina). La forme est précise. On en fait une contre-épreuve en plâtre, et on obtient ainsi une matrice qui, passée en couleur, peut servir à reproduire le relief autant de fois qu'on le désire.

L'exposé de M. le professeur Molinari et le choix de reliefs qu'il présenta ont intéressé vivement les auditeurs. Ceux-ci ont la conviction que le professeur de géographie de l'Ecole normale de Locarno, ancien élève de l'Université de

Fribourg, est réellement ce qu'il demandait lui-même du maître qui enseigne cette branche, un *homo sapiens* et un *homo faber*.

Ce furent ensuite un étudiant et une étudiante, M. Janner et Mlle Balestra, qui nous parlèrent de l'enseignement des langues dans leur Ecole normale.

Les paroles entendues étaient à peu près ceci : « Il y a diverses manières d'étudier les langues modernes : celle du savant, celle du littérateur, celle de l'homme d'affaires.

Il y en a une quatrième, qui est à la fois littéraire et pratique et qui, pour nous Suisses, a une importance nationale. Nous apprenons les langues pour mieux nous comprendre, pour mieux nous aimer.

D'après Schiller, les Suisses sont un peuple de frères. Mais pour être frères, chacun devrait comprendre le langage de son voisin, afin de partager ses joies et ses peines.

Posséder sa langue maternelle signifie voir une partie du ciel et de la terre à travers une grande fenêtre ; connaître deux ou trois langues veut dire regarder des mondes et des cieux différents à travers deux ou trois fenêtres différentes ; cela veut dire étendre son regard à tous les horizons, suivre le cours lointain des fleuves qui parcourent les pays, voler avec les vents qui apportent les voix et les chants d'un peuple à l'autre.

Pour les Suisses de langue italienne, apprendre trois langues n'est pas seulement un souhait, mais une nécessité. Nous voulons être de vrais frères dans la Confédération et comprendre les autres, et nous pensons, avec M. le conseiller national Bossi « que la situation idéale pour tout Suisse cultivé est de savoir parler dans sa langue maternelle, en sachant qu'il est compris de tout le monde ».

C'est pourquoi nous étudions les écrivains de la Suisse alémanique : Gotthelf, Keller, Meyer, Spitteler, Federer, et aussi les écrivains de la Suisse romande, et cela pour être de bons confédérés.

La Suisse italienne voit dans la reconnaissance de sa langue et dans son rayonnement au delà de ses étroites frontières, un affermissement de cette valeur spirituelle qui est sa charge et sa fierté.

Les paroles prononcées ensuite par l'étudiante en français complétèrent harmonieusement nos connaissances sur l'organisation de l'école au Tessin.

A la fin de l'école primaire, c'est-à-dire à l'âge de 11 ans, notre élève commence l'étude d'une deuxième langue.

A 11 ans, l'enfant peut s'orienter soit vers l'école moyenne « Scuola maggiore » et y rester jusqu'à 14 ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'école obligatoire, soit vers le gymnase.

Dans les deux cas, la nouvelle langue qu'il va apprendre, c'est le français.

S'il fréquente le gymnase, dans le deuxième cours (12 ans) il peut commencer l'étude d'une troisième langue : le latin.

A 14 ans, lorsqu'il arrive dans la quatrième classe du gymnase, il est mis en contact avec la langue allemande par six heures de leçon par semaine.

L'anglais est enseigné, au Tessin, seulement dans les écoles de commerce. Chaque essai de laisser le choix entre l'anglais et le français, ou l'anglais et l'allemand a, jusqu'ici, échoué.

En d'autres termes, le souci des trois langues *nationales* a, jusqu'ici, primé sur chaque considération pratique, commerciale ou opportuniste.

Au point de vue de nos intérêts touristiques, et aussi des intérêts de notre

émigration, en pensant aux milliers de Tessinois qui vivent en Angleterre et en Amérique, on peut soutenir que la langue anglaise aurait autant de droit que le français à être étudiée, et que les deux langues devraient venir après l'allemand. Au contraire, notre législation scolaire reste fidèle à un idéal plus haut : la deuxième langue après la langue maternelle est le français, pour tous les enfants et dans toutes les écoles.

C'est la langue sœur, la langue qui, avec la nôtre, interprète et continue le monde de la civilisation latine, de la culture méditerranéenne. La langue dans laquelle nous admirons la clarté et l'harmonie, la façon d'exprimer concrètement les choses les plus difficiles et de définir avec simplicité et précision tout phénomène de la vie et de la pensée.

Au français, nous consacrons, au gymnase, trois heures hebdomadaires dans chaque classe. A l'Ecole normale, deux heures par semaine pendant quatre ans ».

L'école tessinoise est bien au service de la vie. Par la construction des reliefs utilisés à la leçon de géographie, elle cultive l'habileté manuelle et le sens de l'observation, et par l'étude des langues nationales, elle prépare les enfants et les jeunes gens aux occupations diverses qu'ils choisiront pour leur avenir.

GÉRARD PFULG,
secrétaire de la conférence
des directeurs des Ecoles normales de la Suisse.

Les exercices de langue dans les cours inférieurs

On a fait souvent sur les enfants et sur l'école une remarque qui paraît en soi fort juste, mais qui résiste moins à un examen sérieux. Regardant d'un côté la vivacité, le naturel des enfants, leur prodigieuse richesse d'expression dans leurs moments d'ébats ; puis les observant en classe, assis dans leurs bancs lépreux, indifférents, avec leurs petits yeux de ruminants, maladroits à l'interrogation, des observateurs ont cru devoir dire : « Quoi, c'est ça le résultat de l'école ? L'école est contre la vie, l'école tue la spontanéité. Regardez ces enfants lorsqu'ils sont lâchés, ils reprennent le naturel et s'en vont avec lui au galop ! » C'est vrai, c'est souvent très vrai. L'école a voulu trop bien faire. De la langue des petits, encore informe, mais déjà drue et toute nourrie d'une observation directe et neuve, nous voulons faire un parler correct, séance tenante : sujet, verbe, complément. Répète, fais donc une phrase. Nous disons au petit Charles : « Où as-tu vu des grenouilles ?

— Dans la gouille, d'en bas du village !

— Mais non, répète : j'ai vu des grenouilles dans la mare, près de la Broye. » Alors, le petit Charles essaye de rattraper ces mots difficiles, et avec l'aide du maître, finit par mettre sa phrase en porte à faux.

Jean-Arthur Rimbaud — enfant prodige — écrivait à huit ans sur un de ses cahiers : « Ah ! saperlipote de saperlipopette ! sapristi ! moi, je serai rentier, il ne fait pas bon de s'user les culottes sur les bancs, saperlipopettouille ! »